

Uroš Tatić, chercheur et collaborateur

L'Institut d'histoire de Belgrade

E mail: urostatic@yahoo.com

Le plus serbe des Français : Hippolyte Mondain, officier du génie et premier ministre de la Guerre de Serbie

Le capitaine français Hippolyte Florentin Mondain avait fait la première fois un séjour en Serbie, de 1853 à 1855, quand il fut engagé pour examiner la capacité de défense de la Principauté au cas où elle serait entraînée dans la guerre de Crimée. En février 1861 on avait adressé une demande au Gouvernement à Paris de permettre à Mondain de se mettre au service de la Serbie pour organiser son armée. L'approbation lui a été aussitôt donnée. Cet officier français est arrivé à Belgrade dans la première moitié du mois de mai, il y a été d'abord nommé directeur des Travaux publics, puis par l'ordonnance du 4 octobre 1861, directeur de l'Organisation militaire dans le grade de colonel de l'armée serbe. Il est devenu six mois plus tard le premier ministre de la Guerre et des Travaux publics de la Principauté.

Mots-clés : Hippolyte Mondain, le Prince Alexandre Karagiorgévitch, le Prince Michel Obrenovitch, Edouard Drouyn de Lhuys, Edouard Thouvenel, Ilija Garachanine, la France, la Serbie, l'armée serbe, la milice nationale serbe.

Le premier séjour dans la Principauté (1853-1855)

En raison des effets négatifs causés par le commencement de la guerre de Crimée et en raison des possibilités créées par le même conflit armé, la Serbie reste sans la protection absolue de Saint Pétersbourg, et se consacre à l'orientation de la politique étrangère vers la France. Le danger réel venu d'Autriche, et pour une part de la Turquie, qui l'a déjà prouvé dans la campagne d'Omer-Pacha Latas au Monténégro (1853), a poussé le prince Alexandre Karagiorgévitch à une action militaire et politique concrète.

C'est ainsi qu'en février 1853, le prince Alexandre s'est, par l'intermédiaire du consul général de France, officiellement adressé au ministre des Affaires étrangères Drouyn de Lhuys pour mettre un officier du génie à la disposition du Gouvernement serbe. Préoccupé de l'amélioration du réseau des voies publiques, le Gouvernement serbe a voulu apprendre d'un spécialiste comment celui-ci pouvait s'adapter à la position stratégique du pays dans l'intérêt de la défense du territoire. Pour lever les doutes que son séjour à Belgrade pourrait éveiller, l'officier serait nommé au poste d'attaché du consulat de France. Par conséquent, l'officier nouvellement arrivé aurait en effet une fonction consultative et c'est là la différence principale concernant la fonction officielle qu'il exercerait pendant son deuxième séjour dans

la Principauté. C'est justement à cause de cette différence que la biographie de Mondain liée à la Serbie est séparée en deux parties.¹

Drouyn de Lhuys a demandé à son collègue le maréchal Saint-Arnaud, ministre de la Guerre, de déléguer un officier capable de remplir cette tâche : «Je serai heureux d'apprendre qu'avec votre concours nous pouvons donner au Prince de Serbie cette preuve de l'intérêt du Gouvernement de Sa Majesté Impériale».² La demande du Gouvernement serbe était adressée à Paris durant le différend entre la France et la Russie sur la protection des Lieux saints en Palestine, qui a conduit au déclenchement de la guerre de Crimée. La France avait grand intérêt à envoyer à la Principauté un officier, par l'intermédiaire duquel, elle pouvait exercer une influence sur les décisions du Gouvernement serbe en cas de conflit armé.

A la demande du prince Alexandre, ainsi que dans la lettre que Drouyn de Lhuys a adressée au maréchal Saint-Arnaud à cette occasion, on n'avait pas fait mention du nom même de cet officier, il restait au Ministère de la Guerre français pour choisir la personne en question. Après avoir pris connaissance de la dépêche confidentielle, le Comité de Fortifications a conclu que la prochaine mission n'était pas rentrée dans les fonctions ordinaires d'un officier du génie. Il convenait de ne désigner qu'un officier volontaire et, par conséquent, de ne donner des ordres qu'à celui que l'on désignerait après avoir obtenu officieusement son consentement. La mission était de nature à pouvoir procurer plus tard à celui qui l'accepterait certains avantages sous le rapport de l'avancement ou des décorations. En conséquence, le choix s'est limité à neuf capitaines qu'on estimait capables de remplir leur devoir d'une manière satisfaisante.³

Après son consentement, c'est Hippolyte Florentin Mondain qui fut choisi pour trois raisons. La première caractéristique de cet officier était sans doute sa compétence dans le domaine des fortifications, la deuxième se rapportait à son caractère personnel. C'est dire que Mondain avait accompagné Ilija Garašanine de mai à juillet 1852, pendant son premier séjour à Paris, et qu'il a fait bonne impression sur cet homme d'Etat serbe.⁴ Il est très probable que les autres éléments de la biographie de ce capitaine, son séjour de deux ans en Algérie, de 1838 à 1840, et l'expérience acquise en Orient, ont également influencé son choix.

Hippolyte Mondain est né le 24 avril 1811 à Mantes (Seine-et-Oise). Le sous-lieutenant du génie, après l'achèvement des études de premier cycle à L'Ecole Polytechnique

¹ En raison de l'absence des documents d'archives et de la littérature de provenance locale consacrée à Mondain, le travail est écrit presque exclusivement sur la base des recherches au Service historique de la Défense (Château de Vincennes). En Serbie, ce sujet est abordé par les œuvres suivantes : Ljuba Popović, Milić Milićević, *Ministri vojni Kneževine i Kraljevine Srbije*, Belgrade 1998 ; Draga Vuksanović-Anić, *Stvaranje moderne srpske vojske. Francuski uticaj na njeno formiranje*, Belgrade 1993 ; Života Đorđević, *Srpska narodna vojska. Studija o uređenju narodne vojske Srbije 1861-1864*, Belgrade 1984 ; Života Đorđević, *Čukur-česma. Studija o odlasku Turaka iz Srbije*, Belgrade 1983.

² Service historique de la Défense, 4 Y¹ Pensions Militaires 1857-1875, No du dossier 11822/4 (Dossier Mondain), Drouyn de Lhuys au maréchal Saint-Arnaud, Paris, le 17 février 1853.

³ Ibidem, Le colonel du génie secrétaire du Comité Chardonneau au général Mengin, Paris, le 22 février 1853.

⁴ St. Lovčević, *Pisma Ilije Garašanina Jovanu Marinoviću*, I-II, Belgrade 1931, I, p. 26-34; D. Vuksanović-Anić, *op. cit.*, p. 35-37.

à Paris, est entré, le 1^{er} octobre 1833, à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Metz où les officiers de ces deux corps de l'armée se sont rendus afin de poursuivre leur formation. Il a servi à Arras et à Metz en grade de lieutenant au 2^e du génie (à partir du 1^{er} octobre 1835), à Metz et à l'Armée d'Afrique comme lieutenant en 1^{ère} (à partir du 10 février 1837), attaché à l'Etat-Major du génie à Bône, province Constantine. En Algérie, il a été promu le 15 janvier 1839 au grade de capitaine en 2^e classe. A son retour en France, il a fait son service à Cambrai et à Melun, puis, en juin 1845, il a été envoyé à Paris où il fut l'inspecteur des études à l'Ecole Polytechnique au cours des sept années suivantes. Le 11 février 1846, il est devenu le capitaine en 1^{ère} classe et le 24 octobre 1848 il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.⁵ Comme la plupart des officiers, il fut dévoué à Louis-Napoléon, alors président de la II République, et il avait participé, les 2, 3 et 4 décembre 1851, au coup d'Etat, soutenu par les troupes du général Saint-Arnaud.

La section personnelle du Service du génie a proposé, le 12 mars 1853, de mettre Mondain, capitaine de 1^{ère} classe de l'Etat-Major du génie, attaché à l'Ecole Polytechnique, à la disposition du Ministre des Affaires étrangères pour remplir une mission en Serbie. Le capitaine était mis à la disposition du Gouvernement de Belgrade pour exécuter les travaux nécessaires à la défense du pays.⁶ Dans la lettre de 9 avril à Drouyn de Lhuys, le chef du Bureau de la Correspondance Générale et des Opérations Militaires du Ministère de la Guerre a formulé les obligations de la Serbie envers Mondain : 1) un traitement annuel de 10.000 francs ; 2) une somme de 1000 francs pour l'aller et une somme pareille pour le retour. En outre, si Mondain se voit dans l'obligation de faire des voyages à l'intérieur du pays, nécessaires à sa mission, le Gouvernement serbe devra lui en fournir les moyens et pourvoir à ses dépenses. Le traité devra être renouvelé chaque année aux mêmes conditions, et selon la volonté des parties. Le capitaine conservera la solde brute de son grade en France sans accessoires, ainsi que tous ses droits à l'avancement. Le chef du Bureau a demandé à la Principauté de remplir des conditions qui ont été accordées aux officiers français envoyés en missions à Tunis et à Constantinople.⁷

Le Gouvernement de la Principauté a attendu avec impatience Mondain qui était retenu par le Ministre des Affaires étrangères à Paris jusqu'à la fin de mai, probablement en raison de la situation politique compliquée. Dans la lettre au maréchal Saint-Arnaud, Drouyn de Lhuys a encore souligné qu'il est indispensable, pour le succès de la mission, que le capitaine reste relativement anonyme, ce qu'on obtiendra si on lui accorde le titre d'attaché au Consulat de Belgrade.⁸ C'est alors que Mondain est venu dans la Principauté comme conseiller secret du Gouvernement serbe.

⁵ Service historique de la Défense, 4 Y^f Pensions Militaires 1857-1875, No 11822/4, Etat des services de M^f Mondain.

⁶ Ibidem, M. le maréchal, commandant en chef de l'armée de Paris et commandant de la 1^{ère} division à Paris à M. le général de brigade, commandant de l'Ecole Impériale Polytechnique, Paris, le 12. mars 1853.

⁷ Ibidem, La note du chef du Bureau de la Correspondance Générale et des Opérations Militaires pour le Service du Génie, Paris, le 12 avril 1853.

⁸ Ibidem, Drouyn de Lhuys au maréchal Saint-Arnaud, Paris, le 25 mai 1853.

En étudiant les frontières et les possibilités de leur défense au cours de son séjour de deux ans, Mondain a bien connu la Serbie. De son séjour, il avait laissé un témoignage dans *le Mémoire sur la Principauté de Serbie* qu'il a présenté au Président du Comité des fortifications, le général de division Viala Charon, le 5 février 1856. Mondain a encore laissé deux notes : *Note du Capitaine du génie Mondain en mission en Serbie, annexée à la note du Comité du 3. janvier 1855* et *Note du Capitaine du génie Mondain, du 6 février 1856, relative à sa visite à l'Institut géographique militaire J. K. d'Autriche*.⁹

Le Comité des fortifications considérait la Serbie comme un théâtre de la guerre séculaire entre l'Autriche et la Turquie, qu'on ne peut étudier, au point de vue géographique et militaire, sans s'occuper en même temps de la Bosnie. A cet égard, on a donné des instructions à Mondain qui a eu pour mission de fournir au Gouvernement français des informations détaillées sur la situation dans la Principauté. *Le Mémoire sur la Principauté de Serbie* est divisé en trois chapitres : le premier est consacré à la description du pays ; le deuxième aux considérations militaires selon les instructions indiquées par la note du Comité des fortifications et le troisième contient avec quelques renseignements statistiques un aperçu de la situation sociale et politique de la Serbie. Chargé par le Gouvernement serbe d'étudier la possibilité de construire un réseau de routes embrassant toute l'étendue de la Principauté de manière à concilier autant que possible les besoins du commerce et de l'industrie future avec les intérêts de la défense du territoire, le capitaine a parcouru, dedans et hors des frontières, un domaine de 2856km. Il a consigné ses observations dans le premier chapitre de ce mémoire, exprimant le regret de n'avoir eu ni le temps ni les ressources nécessaires pour pousser plus loin vers l'Ouest ses reconnaissances, et de ne pouvoir répondre d'une manière plus exhaustive aux demandes de renseignements adressés par le Comité des fortifications. Arrivé à Sarajevo, Mondain n'a donc pu explorer qu'une faible partie de la Bosnie. Le parcours de cette province offrait au capitaine des difficultés inouïes en raison de l'ignorance et de la méfiance des habitants auxquels il lui fut impossible d'arracher le moindre renseignement utile, malgré sa connaissance du serbe. Durant son travail sur le terrain, Mondain s'est servi de la carte de la Turquie d'Europe publiée en 1829 par l'état-major autrichien. Il avait soin d'indiquer au fur et à mesure les rectifications essentielles que nécessite cette carte en attendant les corrections graphiques que lui s'est proposé de faire plus tard. L'étude du territoire et des frontières de Serbie pendant cinq mois, décrite en détail dans *Le Mémoire*, l'a aidé en cela.

Comme Mondain l'a noté, les forces militaires de la Principauté étaient divisées en trois parties : les troupes régulières, les troupes irrégulières et la réserve. Les troupes régulières sous les drapeaux ont été peu nombreuses, elles étaient composées de deux bataillons d'infanterie de 1000 hommes chacun, d'un escadron de cavalerie de 100 hommes et d'une batterie d'artillerie de 8 canons du calibre de 6 livres. Outre cette batterie attelée, il existait 22 pièces avec leurs affûts, composées de canons de 6 et d'obusiers de 0,16m, susceptibles d'être attelées. Un atelier d'affûts de l'Etablissement d'Artillerie à Kragouévats a travaillé à la fabrication d'une trentaine de pièces de divers calibres en plus.

⁹ Ibidem, 7 N 1573, Attachés militaires, Mission en Serbie ; Mission Mondain 1853-1856, 1861-1864 ; Mission d'Ormesson 1877 ; Mission de Montuel 1881 ; Mission de Cholet 1886.

Le service militaire est obligatoire pour tous les Serbes, ils sont appelés sous les drapeaux à l'âge de 18 ans. La durée du temps de service était 4 ans, réduite à 2 seulement du fait que chaque soldat passait alternativement trois mois en garnison et trois mois au foyer. L'uniforme d'une couleur drap était la même que celle de l'infanterie russe, l'instruction et les règlements militaires étaient également empruntés aux Russes. Mondain croyait que la formation des officiers serbes instruits en Russie était très limitée.¹⁰

Chaque bataillon était divisé en 4 compagnies de 2 sections chacune. Il était commandé par un major aidé d'un sous-lieutenant comptable et chaque compagnie (rotta) de 250 hommes avait trois officiers : un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant. Le personnel de l'artillerie était composé d'un lieutenant-colonel commandant, un capitaine en 1^{er}, un capitaine en 2^e, deux lieutenants et deux sous-lieutenants. Les soldats d'infanterie sont tous appelés indistinctement à manœuvrer les pièces d'artillerie. Le personnel de la cavalerie était composé d'un capitaine, d'un lieutenant et d'un sous-lieutenant. Elle comptait 60 chevaux au plus, le sabre et la lance constituaient l'armement de 100 cavaliers.

Les troupes régulières tenaient garnison à Belgrade et Kragouïévats dans des casernes assez bien tenues. Des magasins approvisionnés d'effets d'habillement, d'équipement et de harnachement existaient aussi dans les deux villes.

Pour l'administration de ces troupes il y avait à Belgrade un état-major supérieur dont le personnel était ainsi composé : un colonel chef de l'état-major, un capitaine adjoint, un capitaine trésorier, un lieutenant adjoint, quatre employés du grade de sous-officiers, un aumônier, un artificier en chef, du grade de lieutenant-colonel, un médecin, un chirurgien, un sous-lieutenant inspecteur de l'arsenal, un sous-lieutenant chargé des vivres et fourrages, un sous-lieutenant chargé de l'administration de l'hôpital militaire de Belgrade.

Les troupes irrégulières étaient composées de *pandours* et de *granitchâri* préposés exclusivement à la garde des frontières. Les pandours étaient les gendarmes de la Principauté, répandus dans tout le pays, attachés aux diverses autorités locales dont ils étaient les instruments policiers. Ils portaient tous le costume national, et leur tenue, sans être précisément un uniforme, différait pourtant assez peu d'un uniforme à l'autre. Leur armement comptait une paire de pistolets et un yatagan qu'ils portaient à la ceinture, plus un fusil albanais qu'ils avaient l'habitude de porter en bandoulière. Les *granitchâri* destinés exclusivement au service des corps-de-garde, distribués tout le long des frontières, avaient le même armement que les pandours. Les uns et les autres étaient divisés en escouades sous le commandement de *bouliouk-bachis* qui n'ont d'autres marques distinctives que des armes plus reluisantes et des vêtements plus propres. Ils recevaient du Gouvernement serbe une solde qui couvrait leur frais d'alimentation, d'habillement et d'entretien. Il y avait parmi eux un grand nombre d'étrangers : des Albanais, des Grecs, des Tsintsars, des Bosniaques, des Bulgares et des Monténégrins.

¹⁰ Malgré ce rapport de Mondain, on doit souligner qu'une bonne partie d'officiers serbes sont nés en Autriche et on été formés dans l'armée autrichienne, de sorte que l'adoption des règlements militaires de la Monarchie des Habsbourgs ne peut certainement pas être ignorée.

La force la plus nombreuse se trouvait dans la réserve.¹¹ Tous les habitants en état de porter les armes dont tous étaient pourvus, sans exception, pouvaient être placés dans chaque district, sous les ordres des chefs de ce district. A la tête des troupes se trouvaient des chefs d'arrondissement qui dans l'organisation militaire du pays avaient, suivant leur ancienneté, le grade de major, de lieutenant-colonel ou de colonel. Mondain estimait que chaque arrondissement pouvait réunir en moyenne 6000 hommes aptes à s'engager dans la guerre, c'est-à-dire que l'armée de la Principauté pouvait être portée en quelques jours à plus de 100.000 hommes dont le dixième était déjà passé sous les drapeaux.¹² Cette force pourrait former en peu de temps des troupes propres à mener la guerre de partisans dans un pays de montagnes et de forêts comme la Serbie.

En plus de la description du pays et de l'organisation militaire, le capitaine a mentionné dans son écrit des barrières naturelles qui permettaient à la Serbie de se défendre en cas d'attaque militaire. En même temps, Mondain accordait son attention à la position étatique et juridique de la Principauté, aux frontières, à l'organisation administrative, aux productions naturelles, à la population, au commerce d'exportation et d'importation, aux monnaies en usage, au culte et aux revenus.

Au printemps de 1854 eut lieu un rapprochement entre l'Empire Ottoman et l'Autriche. Un accord sur l'intervention possible de l'Autriche en Moldavie et en Valachie fut conclu avec la participation des puissances occidentales, au moment même où les nouvelles de l'occupation autrichienne de la Serbie se répandirent dans l'opinion publique serbe. En réponse à ses pressions, le Gouvernement serbe avait augmenté l'armement de l'armée et de la population. La France ne voulait pas l'occupation de la Principauté, mais elle craignait que la Serbie pût empêcher l'Autriche de donner un coup de main à la Turquie et aux puissances occidentales dans la guerre contre la Russie. Le consul à Belgrade, Pierre de Ségur-Dupeyron avait proposé au Gouvernement français de rappeler Mondain et Charles Loubry, le fondeur de canons, parce qu'il considérait que leur travail porterait préjudice aux alliés.¹³ Drouyn de

¹¹ Il s'agit de l'armée nationale.

¹² On considère que ce nombre est loin de la réalité.

¹³ Major de l'armée française Charles Loubry (1798-1854) travaillait dans les fonderies de canons à Strasbourg et Douai comme contrôleur de fontes. Pendant quelque temps il était le membre du Comité sur les armes à feu. Par ordre du Ministère de l'Intérieur, le chef de l'état-major Constantine Magasinovitch s'est rendu en France pour trouver un spécialiste pour l'Etablissement d'Artillerie à Kragouievats. Avec l'aide d'Ilija Garachanine qui était de séjour à Paris à ce moment-là, Magasinovitch avait réussi à obtenir la venue de Loubry pour un an en Serbie. Il est arrivé à Belgrade avec sa famille en janvier 1853 après quoi le Gouvernement a conclu avec lui un traité. Loubry partit pour Kragouievats où il reçut la charge de directeur de l'Etablissement d'Artillerie en construction. Sa mauvaise santé pouvait ajourner la fonte des canons, dont le commencement était prévu pour le milieu de l'été 1853. Mais selon d'autres sources, c'est à dessein qu'il laissait traîner le début de cette fonte parce qu'il avait reçu du Gouvernement français des instructions dans ce sens. Plus précisément, le Gouvernement de l'Empereur craignait que la Serbie ne se mît du côté de la Russie dans la guerre de Crimée. Il a fondu son premier canon le 15 octobre 1853 et on considérait cette date comme le début du travail de l'Etablissement d'Artillerie. Le prince Alexandre et les représentants du régime ont assisté au procès des fontes. Son projet de construire un canon par mois ne fut pas réalisé. La dernière fonte sous sa surveillance fut effectuée probablement en juillet ou en août 1854. Entre lui et Carlo Oreli, un spécialiste suisse qui occupait le poste de gérant d'atelier pour la construction des affûts, éclata un conflit qui pouvait mettre en question le développement ultérieur de l'Etablissement. La décision fut prise d'incorporer l'atelier dans l'Etablissement avec Loubry comme directeur et Oreli comme chef de laboratoire (plus tard la

Lhuys n'était pas complètement rassuré sur les dispositions du Gouvernement serbe à l'endroit de la Turquie. Le ministre redoutait que les services de Mondain ne pussent être employées d'une manière qui serait en désaccord avec les intérêts français en Orient et chargea le consul de faire savoir à Mondain de ne pas prolonger son séjour dans la Principauté. Comme motif, il évoquait que le congé autorisé au capitaine était d'un an et que les besoins du service exigeaient son retour en France. Pourtant, Drouyn de Lhuys demanda au maréchal, le comte Vaillant, ministre de la Guerre, de lui permettre de prendre, lui, la décision de ce rappel. « Nous nous réserverions, de la sorte, un moyen d'agir sur les résolutions du Gouvernement serbe, en faisant dépendre la prolongation du séjour de M. Mondain en Serbie, des bonnes dispositions qu'il témoignerait ». ¹⁴

Après l'intervention de Iovan Marinovitch, envoyé spécial du Gouvernement serbe à Paris, le capitaine est resté dans la Principauté jusqu'en août 1855. Vers la fin de la guerre de Crimée, l'intérêt de la France pour les capacités militaires de la Serbie a baissé et Mondain est rentré dans son pays. Sur le public serbe, et notamment sur Garachanine qui est devenu son proche ami, le capitaine a laissé l'impression d'un homme capable et favorable à la coopération. C'est ainsi que se termina la première mission de Mondain, au cours de laquelle il a eu l'occasion de bien connaître le pays et les gens. ¹⁵ *Le Mémoire* qu'il laissa en est certainement la meilleure confirmation.

L'activité et les liens avec la Serbie (1856-1861)

Durant la pause entre ses deux séjours en Serbie, Mondain était passé à Versailles où, il fut nommé chef du Bataillon du génie le 11 mars 1857 dans le grade de major. Il a effectué le même service à Boulogne du 1. juin 1857 jusqu'à commencement de la guerre d'Italie en 1859. Pendant la campagne d'Italie, il est attaché à l'Etat-major du génie, il participe à la bataille de Magenta, le 4 juin, et effectue la reconnaissance des ouvrages avancés de Peschiera le 30 juin pendant le siège de l'armée sarde. Promu officier de la Légion d'honneur le 13 août 1859, il a reçu la même année la Médaille d'Italie. A partir d'août 1859, il est chef

Pyrotechnie). En vertu du traité, Loubry devait rester à Kragouiévatš jusqu'au milieu de décembre 1853, mais après la demande de Belgrade le Gouvernement français donnait son consentement à la prolongation de son séjour pour une année encore. Malgré la bienveillance du Prince et des autorités supérieures, il a insisté sur son retour en France, probablement à cause de sa mauvaise santé. Sa contribution à la création et au fonctionnement de l'Etablissement était cruciale. Grâce à lui, on a créé auprès de l'Etablissement une Ecole militaire artisanale. Sa deuxième œuvre importante était la création de la Caisse secours pour ouvriers malades à Kragouiévatš, en juin 1854. Il est décédé peu de temps après son retour à Paris. (Archives du Ministère des Affaires étrangères (AMAE), Turquie-Belgrade, vol. 7, No 10, Ségur à Drouyn de Lhuys, Belgrade, le 29 avril 1854 et No 17, Belgrade, le 26 mai 1854 ; Aleksandar Stamatović, *Vojni proizvodni pogoni. Prva savremena industrija u Srbiji (1804-1878)*, Pinus zapisi 6, Belgrade 1997, p. 123 ; *Srpski biografski rečnik*, Novi Sad 2011, p. 637-638.)

¹⁴ Service historique de la Défense, 4 Y^f Pensions Militaires 1857-1875, No 11822/4, Drouyn de Lhuys au maréchal Vaillant, Paris, le 10 juin 1854.

¹⁵ D. Vuksanović-Anić, *op. cit.*, p. 37.

de bataillon à Amiens où, en février 1861, il est nouvellement invité par le Gouvernement serbe à se mettre à sa disposition.¹⁶

Malgré plusieurs années de son absence de la Principauté, Mondain avait conservé des rapports étroits avec le Gouvernement serbe. Un des résultats en était l'envoi à Paris en 1855 et 1856 des élèves sortis de l'Ecole d'application de l'artillerie de Belgrade pour leur formation et leur mise sous sa surveillance. Le Gouvernement serbe attendait de Mondain, homme instruit, d'expérience et au courant de la situation dans la Principauté, une bonne instruction de jeunes officiers dans le meilleur intérêt du pays, après leur retour de France. Bien que le capitaine ne cherchât aucune compensation pour ses services, le Gouvernement de Belgrade considérait qu'il devait s'acquitter envers lui. En raison de ses obligations envers ses cadets, Mondain devait faire souvent le trajet de Versailles, où il résidait, à Paris. Pour ses frais de voyage jusqu'à Paris et son séjour dans la ville, de même que pour son travail, le Gouvernement serbe décida d'adjuger à l'officier français en récompense une somme annuelle de 2500 francs. La somme fixée pour la formation des cadets n'était souvent pas suffisante pour payer les leçons tenues par les professeurs privés qui les préparaient pour l'enseignement dans les centres éducatifs. En outre, un subside pour la vie et l'hébergement à Paris, ainsi que pour l'achat de manuels dépassait le salaire et la bourse des cadets. C'est pour cette raison que Mondain fut obligé de prêter de l'argent aux cadets afin de couvrir leurs frais.

Directeur de l'Organisation militaire et des Travaux Publics (1861-1862)

Les préparatifs de guerre avec la Turquie avant l'avènement du prince Michel avaient reçu une impulsion et une initiative nouvelle. La régression de l'organisation militaire serbe qui avait pris pour modèle l'organisation russe ne fut que provisoire par suite de la détermination et de l'impartialité du Prince. Un système français plus vérifié et meilleur fut appliqué sur son initiative. Michel n'était pas, de par sa formation et de par ses préférences, porté vers l'art militaire. Il avait besoin d'atteindre ses objectifs politiques, il avait à l'égard de l'armée des exigences précises et pour conduire les affaires militaires il avait choisi des personnes compétentes et avisées. Le Prince ne s'occupait pas de discussions dynastiques, d'intrigues politiques et de jalousies personnelles. Tout cela était subordonné à la libération de la Serbie et à sa mise au rang de pays civilisés. Immédiatement après la mort de son père, qu'il n'avait pas pu gagner à la cause impartiale de buts supérieurs, Michel rappelle en Serbie les principaux experts militaires de l'époque d'Oustavobranitelji (1838-1858). František Zach est de nouveau nommé directeur de l'Ecole d'application de l'artillerie à Belgrade, alors qu'un élève français, Milivoié Petrovitch Blaznavats, est devenu le directeur de l'Etablissement d'artillerie à Kragouévats.

¹⁶ Service historique de la Défense, 4Y^f Pensions Militaires 1857-1875, No 11822/4, état des services de M. Mondain.

Suivant ces procédés du Prince, malgré qu'il ne fût pas au pouvoir en ce moment, Ilija Garachanine a suggéré, au printemps de 1859, qu'il fallait ramener Mondain en Serbie de nouveau et le plus vite possible. Dès qu'il a repris son influence, le grand homme d'Etat serbe a réalisé cette suggestion. On a mandé à Iovan Marinovitch, conseiller d'Etat qui était en mission spéciale à Paris, de déployer tous ses efforts pour décider Mondain.¹⁷ Garachanine considérait que le prince Michel ne pourrait jamais créer une armée sans Mondain ou un officier comme lui.¹⁸ Déjà en février 1861, on adresse au Gouvernement français la demande d'engager le major Mondain au service de la Principauté. C'est pour cette raison qu'Edouard Thouvenel, ministre des Affaires étrangères, s'est adressé au comte Jacques-Louis Randon, maréchal et ministre de la Guerre, lui demandant de mettre Mondain à la disposition de son Ministère. «Le Gouvernement serbe appréciera les services tout à fait distingués que M. Mondain a rendus pendant sa première mission dans la Principauté et les honorables souvenirs que cet officier y a laissés, a l'intention de lui offrir à Belgrade la position de Directeur de l'Organisation militaire et des Travaux publics». Il aurait rang de ministre, travaillerait directement avec le Prince et conclurait avec lui un contrat pour un traitement annuel de 15000 francs sans compter les frais de voyage et les autres allocations d'usage. Thouvenel croyait que la mission de major français, compte tenu de son caractère, ne pouvait offrir que d'excellents résultats.¹⁹ Selon le modèle français, le directeur des Travaux publics devait surveiller la construction des bâtiments civils et militaires, des routes et des ponts.

Comme on l'a déjà dit, pendant son premier séjour en Serbie, Mondain avait eu une sorte de fonction «de conseiller secret». Cette fois-ci, à partir de 1861, son activité dans la Principauté sera publique, officielle et, ce qui est le plus important, bien plus responsable. En bref, Hippolyte Mondain deviendra officiellement le premier ministre de la Guerre de Serbie et en même temps son ministre des Travaux publics. De plus, la tradition que le ministre de la Guerre et le ministre des Travaux publics soient presque exclusivement des militaires commencera, en Serbie, avec la nomination de ce major français.

Mondain et les Gouvernements à Paris et à Belgrade ont défini les conditions de sa venue dans la Principauté. A côté de son exercice de la fonction de directeur des Travaux publics, le Gouvernement serbe pouvait profiter des compétences du major dans d'autres domaines (des compétences militaires) sans augmenter la compensation financière convenue. Outre un salaire annuel de 15000 francs, les frais de déménagement de 5000 francs pour l'arrivée et le départ, il est prévu que le service de l'officier français dure trois ans.²⁰ Au cas où Mondain, après son retrait du service serbe, ne serait pas immédiatement affecté à un poste en France, le Gouvernement serbe a pris l'obligation de lui payer dans les prochains trois mois un montant qui était la moitié de son salaire mensuel dans la Principauté. Le jour de la signature de ce traité, le 18 mai 1861, le prince Michel nomme Mondain directeur des

¹⁷ Života Đorđević, *Srpska narodna vojska 1861-1864*, Belgrade 1984, p. 30.

¹⁸ St. Lovčević, *op. cit.*, II, p. 79.

¹⁹ Service historique de la Défense, 4Y^f Pensions militaires 1857-1875, No 11822/4, Note pour la 4^e Direction (Service du Génie), Paris, le 11 mars 1861.

²⁰ Arhiv Srbije (Archives de Serbie, AS), Državni Savet (le Conseil d'Etat, DS), 1861, 594, Filip Hristić Savetu (Philippe Hristitch au Conseil), Belgrade, le 16 mars 1861.

Travaux publics.²¹ Le Conseil d'Etat prend la décision, entre autres, que l'officier français soit dispensé de tous les frais payés par des fonctionnaires employés en permanence.²²

Sur l'ordre du Prince du 4. octobre 1861, le major de l'armée française Hippolyte Mondain est nommé, en remplacement de Constantin Hranisavljevic, directeur de l'Organisation militaire et promu au grade de colonel de l'armée serbe. On avait pris en même temps la décision de le voir exercer la fonction de directeur des Travaux publics. Avec des chefs compétents et une dizaine d'officiers jeunes et instruits, la Direction de l'Organisation militaire a fait avec enthousiasme et succès des préparatifs pour organiser la milice nationale au temps de la régulation des règlements militaires.²³ Depuis novembre, la famille du nouveau directeur, qui était arrivée de France, séjournait en Serbie.²⁴

Bien qu'accablé de devoirs concernant l'organisation de l'armée, Mondain ne négligeait pas sa carrière en France. Lorsque il avait accepté la mission proposée par le ministre des Affaires étrangères, Mondain s'attendait à ce qu'on lui tînt compte des difficultés à vaincre et du profit que la politique du Gouvernement de Paris pourrait tirer de sa position exceptionnelle en Serbie. En outre, le major espérait que son avancement n'aurait pas à souffrir de son éloignement temporaire des cadres de l'armée française. Proposé, l'année précédente, à l'Inspection générale pour le grade de lieutenant-colonel, Mondain croyait qu'il aurait perdu tous les avantages de cette proposition si elle n'avait pas été renouvelée en 1861 par l'intermédiaire du Ministère des Affaires étrangères. Puisque le tableau d'avancement des officiers est toujours établi en fin d'année, le major a demandé à Thouvenel d'attirer l'attention du ministre de la Guerre, sur son cas et de le porter d'office sur le tableau de 1862. Mondain a cité en exemple, à cette occasion, ses camarades également mis à la disposition du ministre des Affaires étrangères. Placés à l'étranger aux postes analogues au sien, mais avec des avantages pécuniaires incomparablement plus grands, ils ont réussi à gagner le ministre à l'idée d'appuyer leur avancement. Le major espérait que sa demande serait bien accueillie et chercha l'appui d'Eugène Tastu, consul de France à Belgrade, le plus compétent pour juger des difficultés de son poste.²⁵

Le ministre de la Guerre (1862-1865)

L'ancienne Direction de l'Organisation militaire sous la compétence du Ministère de l'Intérieur est devenue le Ministère de la Guerre, le 10 avril 1862, grâce à l'établissement de

²¹ Ibidem, MID-V (Ministère des Affaires Etrangères- le département V), V, 193, Ugovor izmedju Filipa Hristića i Ipolita Mondena (le traité entre Philippe Hristitch et Hippolyte Mondain), Belgrade, le 5 mai 1861.

²² Ibidem, Stevča Mihailović knezu Mihailu (Stevctha Mihailovitch au prince Michel), Belgrade, le 7 juin 1861.

²³ Ž. Đorđević, *op. cit.*, p. 30-31.

²⁴ AS, MID-V, VI, 174.

²⁵ Service historique de la Défense, 4 Y^f Pensions militaires 1857-1875, No 11822/4, Mondain à Tastu, Belgrade, le 9 décembre 1861.

l'Administration centrale de l'Etat. Le colonel Hippolyte Mondain fut à la tête du ministère nouvellement formé jusqu'au 1 avril 1865.²⁶

Ses connaissances militaires, Mondain les a réaffirmées en 1862, pendant le bombardement de Belgrade par les Turcs. Sa position d'étranger était très difficile. A la veille du bombardement, du 15 au 17 juin, pendant que les Serbes et les Turcs en armes menaient des combats dans la ville, un des chefs serbes Djordje Vlaikovitch a immédiatement accusé Mondain d'inactivité : «Où est-il, ce Français que le Prince nous a amené et imposé comme ministre de la Guerre, pour lui demander si les canons serbes doivent servir seulement pour les prises d'armes, non pour les combats»? Le ministre s'est plaint à Garachanine d'être inquiet parce que les Serbes l'accusaient de tous les malheurs survenus. Le président du Gouvernement, qui souvent partageait le même sort, et qui était traité, lui aussi, de traître, comprenait les raisons de l'inquiétude de Mondain et cherchait à l'encourager. Avec le major František Zach, le ministre a fait un plan de défense de la ville en cas de la sortie éventuelle des Turcs de la forteresse de Belgrade. La décision fut prise d'occuper et de transformer en barricades un certain nombre de maison au bord du champ de Kalemegdan (la place forte de la Ville).²⁷ Au lendemain du bombardement (le 18 juin), le prince Michel nomma Mondain commandant en chef de la défense de Belgrade. Etaient subordonnées à son commandement toutes les autorités, y-inclus la Direction de la Ville, le plus important organe policier du pays. Le Prince déclara l'état de guerre dans la Ville de Belgrade, confia à Mondain la tâche de former la cour martiale et d'appliquer les mesures extraordinaires. Les chefs militaires ont obtenu le droit de fusiller sur place pour pillages et insoumission.

Grâce à ces mesures l'importance du département militaire, qui n'a presque pas existé jusqu'à présent, fut agrandie. De cette manière, son accroissement à venir sera réalisé au détriment du prestige de l'ancienne autorité policière. Après la proclamation de l'état de guerre et la promotion de Mondain au poste de commandant en chef de la défense de Belgrade, le chef de la police devait signaler à ses subordonnés la priorité du département militaire et leur demander de lui prêter appui. La tendance à l'indépendance de la Direction militaire a reçu sa légitimité avec l'établissement du Ministère de la Guerre et notamment avec la formation des états-majors de la milice nationale aux pouvoirs institués par la *Loi de l'organisation de la milice nationale* (en août 1861) ou plus tard.

Mondain est devenu, au moins formellement, le personnage le plus puissant dans le pays, si l'on en excepte le Prince, par sa promotion au poste de commandant en chef de la défense de Belgrade. Par l'adjonction de Todor Boiovitch, ancien aide de camp du Prince, à Mondain, ne pouvait que confirmer la réputation du commandant en chef. Boiovitch entretenait des relations avec le Ministère de l'Intérieur, et le prince Michel était officieusement au courant de tous les événements dans l'armée pendant l'état de siège. Le ministre de la Guerre commandait l'armée, proclamait l'état de siège, organisait efficacement la défense et déjouait par les manœuvres rapides de ses troupes, tous les desseins turcs. Soldat de profession, Mondain menait avec passion les affaires techniques et administratives aussi

²⁶ Lj. Popović, M. Milićević, *op. cit.*, p. 35-38.

²⁷ Života Đorđević, *Čukur česma 1862. Studija o odlasku Turaka iz Srbije*, Belgrade 1983, p. 87, 90-91, 100.

bien que les travaux de fortification, qui étaient sa spécialité d'officier du génie. Assidu et honnête, dévoué à la tâche d'organiser les forces armées, Mondain connaissait bien la situation dans la Principauté et avait conscience de ses limites. Incertain quand il devait décider tout seul, il était d'autant plus zélé à l'exécution d'une décision et fournissait au prince Michel des garanties que sa volonté serait strictement respectée. Politiquement indéterminé, Mondain n'avait pas intérêt à favoriser n'importe qui en dehors de la politique des plus hautes autorités, mais il ne refusait pas les personnages que les autorités lui avaient recommandés. Le ministre ne demandait pas l'impossible de ses subordonnés et ses devoirs étaient exécutés d'une manière consciencieuse. Dévoué au prince, Mondain était à même de plier à sa volonté des agents de police souvent arbitraires et de soumettre à la discipline des volontaires et des émigrés.

Même à la mi-juin, les Serbes ont pris des mesures pour faire seuls l'enquête qui aurait fourni aux diplomates étrangers les données crédibles des événements de Belgrade, en démentant les allégations du commissaire partial de la Porte Ahmet Véfik Efendi. Certainement, le plus important de tous les documents de ces jours critiques est le «Rapport du Ministère de la Guerre en Serbie, sur la participation des troupes serbes aux événements des 3/15, 4/16 et 5/17 juin 1862» rédigé par Mondain et que terminent les lignes suivantes : «Je pense avoir suffisamment démontré que la tentative d'attaque des Serbes inventée par les Turcs pour donner un prétexte à un acte digne des temps les plus barbares, était matériellement impossible, et le bon sens le plus vulgaire doit se révolter contre l'audace ou la folie d'une pareille imputation. Les témoignages ne manquent pas pour certifier que jusqu'aux premiers coups de canon tirés de la citadelle nos troupes sont restées dispersées comme il a été dit, et que pas un seul coup de fusil n'a été tiré par elles jusqu'à ce moment».²⁸

Les cours de formation pour les meneurs des compagnies à l'intérieur du pays, ouverts plus tôt et interrompus pour le moment, ont été poursuivis avec un plus grand nombre d'hommes et un enseignement intense. Le consul Tastu qui, depuis quelque temps, avait informé Paris que la milice nationale était désorganisée et mal armée, a estimé que maintenant la formation se déroulait avec une grande énergie. Il croyait qu'après dix jours d'exercice si intense les unités seraient capables d'action. Bien qu'il y ait eu sur les frontières de la Principauté, un grand nombre de troupes irrégulières turques, cette situation n'était pas considérée sans danger par les Serbes. Début juillet, étudiant les rapports des autorités limitrophes, František Zach a exprimé à Mondain son opinion que les Turcs faisaient des préparatifs de guerre contre la Serbie. En raison de ces circonstances extraordinaires, l'enseignement accéléré, mais malgré cela, celui-ci n'a pas été tel qu'il devait être à la veille d'une guerre éventuelle. Les gens avaient gardé encore le souvenir d'un premier et dur exercice, effectué en 1854 et entrepris en vue d'une guerre potentielle avec l'Autriche. Comme celle-ci ne prit aucune part à la guerre de Crimée, cet exercice se révéla inutile. Cette fois-ci, les habitants n'étaient pas pressés et, de surcroît, ils n'avaient ni supérieurs ni instructeurs capables de les mener. Dans ces conditions, un mois et demi après le déclenchement de la crise, les autorités militaires ont renforcé les préparatifs. D'après l'ordre

²⁸ MAE, Turquie-Belgrade 14, annexe au No 94, Rapport du Ministère de la Guerre en Serbie, sur la participation des troupes serbes aux événements des 3/15, 4/16, 5/17 1862, Belgrade, le 27 juin 1862.

du 20 juillet 1862, Mondain a apporté des modifications quant au temps, à la durée et au rythme de la formation. On avait donné l'ordre de procéder dans les communes à la formation des soldats de la première classe de la milice nationale, afin qu'ils puissent se perfectionner dans l'exercice de l'art militaire; cela deux heures par jour chaque matin et, en plus, deux heures le soir aux jours de fêtes. Les supérieurs des villages étaient obligés d'assister à la formation et de punir sur place les violateurs des règles, on avait promis une récompense aux autorités civiles qui auraient prêté secours aux autorités militaires pour atteindre le niveau souhaité et le rythme de la formation. On avait réglé qui et comment, le cas échéant, donnerait des permissions aux soldats. Garachanine avait ordonné que le personnel judiciaire et policier subalterne effectuerait aussi exercice militaire et c'est par ce moyen qu'il fallait élever le niveau de l'instruction et la discipline dans les unités. Toutefois, le nouveau programme de la formation s'est avéré inapplicable. Le 31 juillet, Mondain s'est plaint au ministre de l'Intérieur Nikola Hristitch que les points de ralliement municipaux et les polygones de tir étaient trop loin de certains villages. C'est pourquoi chaque jour un nombre considérable de soldats de la milice nationale perdaient plusieurs heures à l'arrivée et au retour, aux dépens de leurs fonctions à la maison. C'est la deuxième fois en dix jours que le ministre de la Guerre a changé le mode de formation : elle durait trois jours en permanence – le vendredi, le samedi et le dimanche, sans avoir lieu les autres jours de la semaine. La formation commençait le matin à 5h 30, le repos était à midi, et l'exercice était terminé à 19 heures. Une semaine plus tard, sur la proposition de Mondain, le Prince avait prévu dans sa décision, en vue d'améliorer la discipline, que la punition des soldats de la milice nationale au cours de la formation et du service serait de la compétence des supérieurs militaires, qu'ils seraient punis en vertu du règlement militaire. Lorsqu'un différend éclata entre les autorités militaires du département de Chabatz, le ministre demanda aux états-majors de choisir les candidats les plus capables pour les nominations de responsables nationaux, à savoir les commandants des bataillons, des escadrons et des compagnies. En juillet, deux mesures importantes ont été prises: l'ordre de compter les armes (y compris leurs calibres), la construction du système des fortifications de terre aux frontières.²⁹

Comme on avait estimé que la guerre éventuelle avec la Turquie n'aurait pas lieu à Belgrade, mais aux frontières orientales, méridionales et occidentales de la Principauté, depuis le commencement de la crise, le Gouvernement a pris des mesures pour la préparation générale du pays. Le colonel Iovan Djordjevitch, chef de l'état-major de l'armée régulière, est nommé le 30 juillet, commandant de la défense de Belgrade. Mondain n'a pas été relevé formellement des fonctions de commandant en chef de la défense par cette décision, mais il lui fut permis de se décharger presque complètement des affaires opérationnelles liées à la capitale et de s'occuper des préparatifs de guerre de la Serbie dans son ensemble.³⁰

La navigation du premier bâtiment serbe moderne est liée au premier service de la milice nationale sur la frontière orientale du pays. Ce fut un bateau à vapeur fluvial construit en 1851 en France, de la capacité de 275t et d'une force de 100 chevaux, que le

²⁹ A ce sujet plus amplement Ž. Đorđević, *Srpska narodna vojska 1861-1864*.

³⁰ Ž. Đorđević, *Čukur česma 1862*, p. 200.

Gouvernement serbe avait acheté en Russie en 1862. Lors de cet achat on avait pensé, tout d'abord, que ce bateau aurait bien servi en cas de guerre. Le navire fut baptisé *Deligrad*.

Au commencement d'août 1862, quand il fut clair que la Serbie devrait renoncer à la plupart des demandes qu'elle avait présentées à la Conférence des ambassadeurs de Constantinople (tenue pour résoudre la question serbe après le bombardement de Belgrade), le prince Michel voulut déclarer la guerre à la Turquie. Avec Garachanine et Marinovitch, Mondain démontra au prince que la préparation militaire insuffisante et la mauvaise situation financière du pays ne permettaient pas à la Principauté de s'engager dans une telle entreprise. Le ministre de la guerre croyait qu'avec le matériel disponible on n'avait pas de quoi faire même le siège de la forteresse de Belgrade et qu'on ne devait même pas songer à sa prise par une attaque. Après la réunion du Gouvernement et un débat orageux avec le Prince, ce 9 août, Garachanine se rendit malade d'inquiétude, cette réunion laissa Mondain dans le doute et il alla chez le consul français pour demander sur ce qu'il lui fallait faire. Après un entretien avec Michel, Tastu rassura le ministre de la Guerre et lui recommanda de continuer à exercer ses devoirs comme si de rien n'était. Le consul informa Léonel de Moustier, l'ambassadeur de France à Constantinople, et le ministre Thouvenel, que le Prince acceptait les conclusions de la Conférence et que le mérite en revenait exclusivement à Garachanine, Marinovitch et Mondain. Tastu souligna que «personne d'autre n'aurait voulu ni su énoncer à la face de Son Altesse les conséquences de ses décisions». Thouvenel interdit à Mondain de participer aux actions hostiles à la Turquie et lui ordonna de se retirer du service, en cas de guerre. Bien qu'il n'y eût pas de guerre cet été-là, une situation qui rappelait un état de guerre contribua à accélérer l'enseignement de la milice nationale et lui fournit l'occasion de faire différents essais militaires. Cela fut très stimulant pour son organisation.³¹

Les services exceptionnels que Mondain avait rendus aux Gouvernement serbe et français pendant cette crise ne sont pas restés inaperçus. En raison de son attitude à la fois prudente et ferme dans les plus graves difficultés, le Gouvernement des Tuileries lui rendit justice. A ce sujet, le 8 août 1862, Thouvenel s'adressa au ministre de la Guerre Randon et proposa l'avancement de Mondain. En octobre, il avait obtenu un congé de trois mois pour rentrer en France où, le 14 janvier 1863, il fut promu au grade de lieutenant-colonel de l'armée française.³²

A la fin de printemps 1863, quand la formation était en plein essor, il y a eu des troubles dans les troupes régulières à Belgrade. Le bruit fut répandu dans l'opinion publique que l'émeute avait été fomentée par des officiers qui espéraient que Mondain ne serait plus de retour en Serbie. Il n'y a rien eu de répréhensible dans son comportement et son travail, il n'y avait aucune raison pour le mécontentement des officiers locaux, ces phénomènes se laissent expliquer seulement par le fait que le ministre était un étranger. Tastu croyait que l'attitude et les résultats de Mondain, notamment pendant l'état de siège, étaient de nature à faire taire ses adversaires, les obligeant d'avouer «qu'il avait tenu les rênes fermement et sagement». Le concours prêté par la France pendant la crise du bombardement n'a pas justifié les espérances

³¹ Ž. Đorđević, *Srpska narodna vojska 1861-1864*, p. 57-72; Ž. Đorđević, *Čukur česma 1862*, p. 199, 249-251.

³² Service historique de la Défense, 4Y^f Pensions militaires 1857-1875, No 11822/4, Thouvenel au maréchal Randon, Paris, le 8 août 1862.

des Serbes, le ministre n'a pas réussi à gagner en autorité et à s'imposer aux officiers locaux. Tastu jugeait très difficile la position de son compatriote qui, en tant qu'étranger, devait instruire et discipliner un peuple sous les armes. Dans toutes les situations pareilles, Mondain laissait à Garachanine la gestion du Ministère de la Guerre et se retirait provisoirement.

Le ministre trouvait des adversaires parmi ses collaborateurs les plus proches et, entre autres, dans son principal assistant Milivoié Petrovitch Blaznavats, un colonel ambitieux et capable, enclin aux intrigues et de faible morale. Directeur du Département militaire du Ministère de l'Intérieur et adversaire des Obrenovitch, Blaznavats fut arrêté et persécuté après le retour du prince Milosh en Serbie en 1858. Le prince Michel l'a réintégré dans le service et, en tant qu'officier d'artillerie plein d'expérience, il l'a placé au poste de directeur de l'Etablissement d'Artillerie de Kragouievats avec le grade de colonel reçu bien avant celui de Mondain. Il travailla aux plans des fortifications frontalières, rentra à Kragouievats et remplaça souvent le ministre de la Guerre pendant son congé. Il n'est pas exclu que le colonel avide de pouvoir ait souhaité le départ définitif de Mondain pour la France et qu'il ait déploré que son souhait ne fût pas réalisé.³³

Après son retour dans la Principauté, Mondain se donna pour tâche d'informer en permanence et en détail de ses activités le Ministère français de la guerre. Dans ses rapports envoyés au maréchal Randon à la fin de 1863 et en 1864, il note tout ce qu'il a fait comme ministre de la Guerre et des Travaux publics au cours de sa mission spéciale en Serbie.³⁴

Il devait, tout d'abord, organiser l'armée régulière le mieux possible. La *loi sur l'organisation de l'état-major de l'armée régulière*, écrite dans le but d'améliorer le fonctionnement du Ministère de la Guerre, fut adoptée le 25 octobre 1862 sur la proposition de Mondain. L'organe nouvellement formé déchargeait le ministre de certains devoirs tels que celui du commandement de l'armée régulière, confié désormais au chef de l'état-major. L'artillerie et le génie (les pontonniers) sont temporairement restés sous le commandement du ministre. C'est sur l'initiative de Mondain que fut adoptée le même jour la *Loi sur les amendements et suppléments de la Loi de l'organisation de la milice nationale*.³⁵

Dans l'organisation de l'armée serbe, Mondain a pris pour modèle le système français. Il a remplacé sans tarder les règlements russes existants dans l'armée régulière par les règlements français. Sur les principales nouveautés qu'il a introduites dans le travail des services, le ministre a noté ce qui suit : « La substitution des manœuvres françaises aux manœuvres russes : c'est-à-dire l'adoption et la mise en pratique de nos règlements sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie et de l'artillerie, et sur le service intérieur des troupes de toutes armes qui, sous ma direction, ont été traduits en serbe par un officier du pays, ancien élève de notre école d'Etat-major à Paris ». En vertu du Code militaire français, en y apportant les modifications faites par les institutions judiciaires et administratives déjà en vigueur dans la Principauté, Mondain rédige lui-même en serbe un Code de justice militaire. Le ministre regrette que la peine corporelle, qui n'est pas inscrite dans le Code

³³ Ž. Đorđević, *Srpska narodna vojska 1861-1864*, p. 79-81.

³⁴ Service historique de la Défense, 7 N 1573, Mission Mondain 1863-1864.

³⁵ Vojno-istorijski institut, Arhiva srpske vojske, 13/6, 1/8; 18/6, 1/8; D. Vuksanović-Anić, *op. cit.*, p. 50.

militaire français, est maintenue comme nécessaire. Sur son initiative, il crée la Caisse des retraites pour les sous-officiers et les soldats, dont le sort ne préoccupait personne.³⁶ On a assuré aux officiers des pensions de retraite dont le montant est deux fois plus élevé que celui des officiers en France. En 1862, Mondain fait adopter au Conseil d'Etat la *Loi sur le remplacement et l'exonération du service militaire* et le *Supplément à la Loi du recrutement*. On réalise la réorganisation envisagée du service de santé par l'augmentation du personnel des officiers de santé et par la création d'une section d'infirmiers pour le service des trois hôpitaux militaires de la Principauté : à Belgrade, Topchidère et Kragouievats. Mondain prépare et soumet au Conseil, au commencement de 1864, plusieurs propositions législatives : 1) le projet d'une loi sur le statut des officiers, sur l'avancement, la solde et les pensions de retraite ; 2) le projet d'une loi portant sur la réorganisation de la milice nationale, résultat des observations et des études faites par le ministre pendant son séjour de deux ans en Serbie ; 3) le projet d'une loi portant sur le règlement de la comptabilité-matières pour les diverses branches d'administration de la Principauté.

Mondain fait connaître au maréchal Randon l'état de la force publique, ainsi que des établissements et des approvisionnements militaires qu'il avait trouvés à son arrivée dans la Principauté, leur accroissement qui s'est produit depuis le mois d'octobre 1861, date à laquelle le prince Michel lui avait confié la direction de la guerre.

Après les nouveautés introduites dans l'organisation de l'armée régulière, le ministre a promu et a mieux organisé la milice nationale, établie par la loi à l'Assemblée Préobrazenska qui a eu lieu à Kragouievats en août 1861. «Aujourd'hui, Mondain a écrit à Randon, le 31 décembre 1863, que la force publique de la Principauté se compose de la milice nationale et des troupes régulières». Dix ou vingt mille soldats de l'armée régulière, que la Serbie pouvait recruter, dans le meilleur des cas, et qui entraîneraient de grandes dépenses, étaient insuffisants pour permettre au prince Michel de commencer la guerre d'indépendance contre la Turquie. Il comptait sur 100.000 à 150.000 hommes qui seuls pouvaient lui assurer l'institution de la milice nationale ; avec ce nombre-là il pouvait risquer la guerre. Aux observateurs étrangers, intéressés à la situation dans la Principauté, l'institution de la milice nationale ne semblait pas un projet sérieux. Au commencement, les grandes puissances n'attachèrent aucune importance à la création, en Serbie, d'une formation militaire constituée par une masse paysanne inculte, à l'armement très diversifié, qui est sans commandants, sans formation et sans préparations uniformisés. C'est la Turquie seule qui en était sérieusement inquiète, mais sans arriver à s'entendre avec les autres grandes puissances. Quant à la France, elle songeait seule que cette institution était sans importance. Le principe révolutionnaire de l'égalité à l'époque de Napoléon III était à la base de son pouvoir, tandis que l'autre principe, celui de la liberté, était réduit au maximum. L'insistance sur l'égalité, comme à l'époque de Napoléon I, donnait une puissante impulsion à l'enthousiasme pour combattre et gagner.

³⁶ Milić Milićević, Zdravko Petrović, *Oficirska zadruga i sistem osiguranja života u Srbiji i Jugoslaviji (do 1941)*, Belgrade 2011.

C'est pourquoi, non seulement l'Empereur, mais aussi les milieux militaires qui lui étaient proches étaient pleins de compréhension pour la milice nationale serbe et ont permis un second retour de Mondain en 1861, en Serbie. Il fallait tout faire pour appliquer la science militaire française et pour promouvoir cette milice. L'armée comme institution qui reconnaissait l'égalité de tous les citoyens avait toujours mérité l'attention particulière des Français. Ignorant tous les autres rapports étrangers, notamment des rapports autrichiens qu'il jugeait partiaux, le Gouvernement français avait demandé à ses hommes des informations de première main. C'étaient souvent les membres du consulat ou des envoyés spéciaux, qui avaient pris connaissance des problèmes et qui étaient en mesure d'apprécier réellement l'état de choses. De là un intérêt spécial et permanent de la France pour les capacités de la milice nationale en Serbie.³⁷

Mondain a rendu compte au maréchal Randon des résultats réalisés par lui en tant que ministre des Travaux publics. L'impulsion donnée depuis déjà un an à l'organisation de l'armée de la Principauté, a eu comme résultat la réduction des moyens financiers à attribuer aux travaux publics. En raison de l'augmentation de 2.800.000 à 4.000.000 de francs du budget du Ministère de la Guerre, le budget du Ministère des Travaux publics devait être réduit à 240.000 francs, et les routes et les ponts de petite grandeur furent construits exclusivement grâce aux corvées. On ne pouvait pas engager beaucoup d'hommes pour ce travail à cause des exercices militaires et des manœuvres pour lesquels ils étaient recrutés souvent et auxquels ils se rendaient très volontiers. Aucun projet important de construction n'a été entrepris, et le Ministère s'est limité à l'entretien et à la réparation des bâtiments existants et de l'infrastructure. Toutefois, furent construits trois des neuf magasins à poudre existants, les écuries pour les chevaux et les hangars pour le matériel d'artillerie sur six points de la Principauté.

En rappelant, dans son rapport du décembre 1864 au ministre de la Guerre, les innovations principales déjà introduites dans l'administration militaire de la Serbie, Mondain constate qu'elles ont atteint les résultats escomptés. La justice militaire fonctionnait aussi régulièrement que possible dans les circonstances locales et en égard au degré d'intelligence et d'instruction de ses organes. La sévérité du Code pénal porta ses fruits au profit de l'ordre et de la discipline.

Le capital de la Caisse des retraites et secours pour les officiers, sous-officiers et soldats avait déjà atteint le chiffre d'environ 60.000 francs qui comprenait : 1) les retenues mensuelles faites sur la solde des soldats, caporaux et sous-officiers, savoir : 0,10 francs pour les soldats et caporaux ; 0,15 francs pour les sergents ; 0,25 francs pour les sergents-majors ; 2) les retenues faites sur la solde des officiers, sous-officiers, caporaux et soldats punis d'arrêts de rigueur ou de prison ; 3) la taxe de 25 francs que doit verser à la Caisse chaque homme qui se fait remplacer, indépendamment du prix de remplacement fixé, pour 1864 et 1865, à 600 francs environ ; 4) les économies sur le crédit alloué annuellement pour la nourriture des hommes ; 5) les produits de la vente des résidus manutentionnaires (le son, la braise, la cendre, le foin avarié, etc.) ; les produits de la fauchaison des terrains dépendants de

³⁷ D. Vuksanović-Anić, *op. cit.*, p. 54-55.

l'administration militaire ; les produits de la vente des effets d'habillement et d'équipement mis hors de service ; 6) les dons et legs particuliers ; 7) les intérêts de 5% du capital de la Caisse garantis par l'Etat.

Par l'application de la *Loi sur le remplacement et l'exonération du service militaire* des résultats satisfaisants ont été obtenus : sur 100 remplacements 84 ont été remplis par des réengagements. C'était un avantage précieux pour un pays où la durée du service militaire pour les troupes régulières était de 3 ans seulement.

Le Corps de santé qui, il y a moins de 2 ans, se composait seulement de 8 médecins et pharmaciens, en compte 20 à la fin de 1864. La section d'infirmiers, qui était de 20 hommes il y a un an, a été portée depuis à 46.

Le Prince a approuvé, le 1 avril 1864, deux projets de Mondain : la *Loi sur l'état des officiers, l'avancement et les pensions de retraite*, et la *Loi sur l'organisation de l'armée* qui prévoit la réorganisation de l'armée régulière et de la milice nationale, créée en hâte en 1861. Les deux lois ont été appliquées depuis sans rencontrer des difficultés sérieuses dans leur application. De pair avec l'amélioration de sa position, l'officier a reçu des garanties qui lui manquaient ; l'avancement, soumis à des conditions de temps et d'aptitude inconnues jusqu'alors, ne peut plus à l'avenir être livré à l'arbitraire et au caprice.

Mondain a soumis au Conseil le projet d'un décret comportant le règlement sur la comptabilité-matières pour les diverses branches d'administration de la Principauté. En Serbie, le Règlement sur la comptabilité-matières a été introduit d'après le modèle du règlement français du 25 janvier 1845. Après avoir été l'objet d'une longue discussion, le projet de Mondain a subi les modifications imposées par les exigences locales et l'organisation du Contrôle supérieur du Ministère des finances.

Les transports des effectifs fut assumé jusque-là, en partie par de mauvais voituriers auxquels l'administration était forcée de se livrer et, en partie, aux voitures et chevaux de l'artillerie aux dépens du service et de la formation des artilleurs. Pour remédier à ces inconvénients, Mondain a créé une section spéciale de conducteurs qui comportait 15 chariots pour le service ordinaire. L'introduction de cette innovation était indispensable au bon fonctionnement de la section lors du transport des batteries, de même que la formation qui eut à souffrir du manque de moyens de transports.

La compagnie de sapeurs-pontoniers, créée en 1862, comportait de 150 à 187 hommes pour mieux répondre aux besoins de construction et d'entretien des ponts flottants sur les grands cours d'eau pour lesquels la construction des ponts fixes et permanents exigeait des dépenses que le pays n'était pas à même de supporter.

Outre les écuries, le hangar et le petit casernement nécessaires à la section des conducteurs nouvellement créée, on a construit à Belgrade, dans le courant de 1864, au service de la guerre : un bâtiment pour le casernement de 100 cavaliers ; un vaste hangar pour le matériel des 3 batteries d'artillerie casernées tant dans la ville que dans la banlieue ; un

manège couvert dont l'influence rapide sur l'instruction des cavaliers de tous grades a déjà démontré de quelle importance était sa création.

L'effectif des troupes régulières (au total de 3382 hommes) comprenait la gendarmerie de Belgrade, 2 bataillons d'infanterie, 2 escadrons de cavalerie, l'artillerie (4 batteries de campagne, 4 batteries de montagne, la compagnie des ouvriers et des artificiers, la compagnie des sapeurs-pontoniers), la section des conducteurs, la section des infirmiers.

L'Etat-major fut définitivement organisé par la *Loi sur l'organisation de l'armée* et comprenait: 1 colonel, 1 lieutenant-colonel, 2 majors, 6 capitaines, 5 lieutenants ou sous-lieutenants. L'Etat-major particulier de l'artillerie était composé d'un colonel, un sous-colonel et de sept capitaines. Le colonel était le directeur de tous les établissements d'artillerie de la Principauté, le sous-colonel était directeur de l'Ecole militaire de Belgrade et les sept capitaines étaient répartis entre les établissements, l'Ecole et le Bureau du matériel du Ministère.

La milice nationale réorganisée était composée de 77 bataillons, de 33 escadrons de cavalerie, de 16 compagnies de pionniers pour l'intérieur du pays et d'une compagnie de pompiers pour la ville de Belgrade. Le nombre de batteries d'artillerie fut porté de 6 à 9. Les chevaux de bât sont attachés à chaque compagnie, escadron et batterie, sous la conduite de leurs propriétaires, qui sont incorporés dans la milice sous le nom de *Komordji* (pourvoyeurs). Leur nombre est fixé à raison de 1 pour 10 fantassins, 5 cavaliers ou 5 canonniers.

L'Etablissement de l'artillerie de Kragouévats (arsenal, fonderie, ateliers de construction, poudrerie, pyrotechnie) a continué à fonctionner activement. Le nombre de pièces rayées complètement achevées, a été de 28 pièces de 4 livres (16 de campagne et 12 de montagne) et 9 pièces de 12 livres.

Après la réorganisation, Mondain a conclu que la petite armée régulière serbe réunissait les principaux éléments de l'organisation militaire. Le ministre considérait que l'armée régulière, à mesure que se développaient les habitudes de l'ordre et l'instruction, aurait au bout de quelque temps certaines qualités que possédaient les armées organisées de l'Europe. Comme dans le passé, sa tâche était de former des officiers et des instructeurs de la milice nationale qui est et sera la véritable force du pays, incapable longtemps encore de supporter les dépenses d'une armée permanente plus nombreuse.

La deuxième principale activité de Mondain, le développement de la Direction des Travaux publics (depuis 1862 Ministère des Travaux publics), était limitée par le manque de ressources pécuniaires. A partir de juin 1861, époque à laquelle l'officier français avait pris la direction des Travaux publics, un grand nombre de projets pour la construction de l'infrastructure et des bâtiments ont été étudiés. La construction d'un certain nombre d'entre eux a été entreprise jusqu'à la fin de 1864. Mondain a exercé sa fonction de premier ministre serbe des Travaux publics jusqu'au 1 avril 1865. On a bâti à Belgrade les constructions militaires suivantes : 1) un petit quartier pour 100 cavaliers ; 2) une écurie pour 50 chevaux ; 3) un hangar pour remiser le matériel de 3 batteries de l'artillerie ; 4) les écuries, le hangar et le casernement pour la section de conducteurs nouvellement créée ; 5) un manège couvert. On a construit également des constructions civiles dans la capitale de la Principauté: 1) une église ; 2) une école pour 50 filles ; 3) un petit collège pour 180 élèves ; 4) un grand bâtiment pour le service de l'Administration de la ville. On a construit en province des bâtiments

militaires et civils et des voies de communication. Par la *Loi des voies de communication de terre* d'avril 1864, on a fait la division des routes en publiques (nationales), départementales, de district et municipales. Les routes publiques ont relié la Serbie aux pays voisins, les départementales reliaient en grande partie les territoires nationaux entre eux et avec les routes publiques, les routes de district et les routes municipales reliaient les territoires dans le cadre des moindres unités administratives. Selon cette catégorisation, la Principauté avait 4 routes publiques et 18 routes départementales. Au cours des campagnes de 1861 à 1864, 650km de routes furent réparés par des corvées et 413km de routes neuves avec empierrement le furent de la même manière, ainsi que 124 ponts et ponceaux, la plupart en bois.

En 1865, le budget du Ministère de la Guerre a été de 2.973.934 francs et du Ministère de Travaux publics de 513.984 francs. Plus de la moitié des recettes de Serbie est fournie par les seules contributions directes (capitations) et le budget de la guerre absorbe à lui seul presque le tiers des ressources totales. Le Gouvernement serbe souhaitait que le développement du commerce et de l'industrie vînt mettre un terme à un état de choses qui ne pouvait pas durer longtemps. De l'avis de Mondain ces deux éléments de fortune publique ne pouvaient être introduits que par des étrangers envers lesquels les Serbes nourrissaient une grande défiance. Le ministre considérait que beaucoup de temps passerait avant de pouvoir porter remède à la situation actuelle.

A la fin du rapport du 31. décembre 1864 au maréchal Randon, Mondain exprime ses impressions et ses sentiments. Les dernières lignes révèlent la déception et les graves difficultés qu'il a rencontrées dans sa tâche pleine de responsabilité : « En terminant ce compte-rendu qui paraîtra peut-être à Votre Excellence un peu trop succinct, je la prie de vouloir bien prendre en considération le peu de loisirs que me laissent en dehors de temps de mon service, les lourdes et difficiles fonctions que je remplis dans ce pays où j'ai constamment à lutter : non seulement contre la pauvreté des moyens d'exécution mis à ma disposition, l'esprit de routine fortifié par l'indolence et l'apathie des gens, leur ignorance doublée de présomption et de vaine susceptibilité, mais encore contre l'esprit d'intrigue et l'astuce qu'on ne saurait, après tout, s'étonner de trouver chez un peuple affranchi à peine de la domination étrangère ; où j'ai aussi, et depuis quelque temps surtout, à me tenir en garde contre l'effet des jalousies particulières et de l'impatience des quelques ambitieux qui, avides de recueillir ma succession à laquelle ils sont encouragés à prétendre, commencent à trouver que mon séjour chez eux se prolonge trop au-delà du terme qu'ils avaient supposé».

Conclusion

Le 11 novembre 1864, peu de temps après son retour de France où il était en congé, Hippolyte Mondain s'est adressé au président du Gouvernement Ilija Garachanine pour lui annoncer sa décision qu'il aurait à faire son office de ministre de la Guerre et des Travaux publics jusqu'au 1^{er} avril 1865. Comme motif de son retrait du service serbe, il a cité des raisons familiales. En outre, il a attiré l'attention de Garachanine sur le fait qu'il a outrepassé son engagement émanant du traité du 18 mai 1861, conclu avec le Gouvernement serbe, selon lequel son service serait d'une durée de trois ans.³⁸ Au printemps 1865, il est solennellement

³⁸ AS, fond Ilije Garašanina (fonds d'Ilija Garachanine, IG) 1490, Hippolyte Mondain à Ilija Garachanine, Belgrade, le 11 novembre 1864.

accompagné de Belgrade, il est passé à Zemun en bateau à vapeur *Deligrad*, d'où il a été définitivement de retour dans son pays.³⁹

L'intérêt de la France pour la Serbie, en raison du déclenchement de la guerre de Crimée, était tourné vers une coopération étroite dans la construction de l'Etablissement d'artillerie à Kragouievats et dans la formation du cadre des officiers. Grâce aux relations créées à cette époque, le premier ministre de la guerre de Serbie est devenu le Français Hippolyte Mondain (1862-1865), chargé, en 1856, de faire une étude approfondie sur la Principauté. Pendant la guerre de Crimée, lors de son premier séjour en Serbie, Mondain a été engagé à élaborer des plans de défense en cas d'attaque autrichienne. Afin d'examiner objectivement les faits, il a d'abord étudié la situation géographique, les conditions économiques et l'organisation administrative, et, tout de suite les capacités défensives du pays qui lui était encore inconnu. Le capitaine français s'est concentré principalement sur l'examen du terrain sur lequel seraient menées des batailles de second ordre entre les parties belligérantes. Dans son rapport adressé au général Viala Charon, Mondain mentionne que la Serbie est, avant tout, un pays montagneux, sans routes ou qui sont à peine praticables. Dans ces conditions, la milice nationale peut efficacement s'opposer à l'ennemi. Pour les spécialistes militaires français c'était là un renseignement important. Pour la deuxième fois, en 1861, Mondain obtient la permission de revenir dans la Principauté, en premier lieu pour réorganiser la milice nationale qui était surtout intéressante comme institution pour les Français.

Les principaux mérites de Mondain sont la création des Ministères de la Guerre et des Travaux publics en 1862. Les fonctions du ministre de la Guerre et de celui des Travaux publics sont étroitement liées, ce qui devait rester une pratique courante durant toute l'histoire ultérieure de la Principauté, c'est-à-dire du Royaume de Serbie. Pour suivre l'exemple du ministre français des Travaux publics, son collègue serbe fait l'inspection des routes, des ponts et des bâtiments militaires dont la construction a été une condition indispensable dans la mobilisation et la planification des opérations militaires. Dans l'organisation de l'armée de la Principauté, Mondain introduit certains éléments du système français et fait tout ce qui est en son pouvoir pour l'organiser le mieux possible. Les règlements et les lois repris à la Russie et à l'Autriche sont remplacés par ceux de la France ou ajustés aux conditions serbes. On établit des fonds de pension pour secours aux officiers, sous-officiers et soldats, on met en œuvre la réorganisation de l'armée régulière, de la milice nationale, du service de santé, on améliore l'élevage des chevaux, condition préalable pour améliorer les capacités des forces armées. Mondain est le principal créateur de la *Loi sur l'organisation de l'armée* de 1864. Le succès du travail de ce ministre est assuré grâce à l'appui du Prince et d'Ilija Garachanine. Les réformes accomplies, en comparaison avec le dernier système russe, sont un progrès évident. Mondain a donné une base à l'organisation de l'armée serbe, qui permettra à celle-ci de se développer plus tard.

Les rapports d'Hippolyte Mondain adressés au Ministère français de la Guerre étaient un témoignage professionnel et impartial des circonstances en Serbie. Ses opinions et observations sont le reflet des connaissances et des idées acquises par lui en France. Mondain n'avait pas besoin de flatter les autorités serbes ou le Prince parce que ses rapports n'étaient pas destinés à eux et ils en ignoraient le contenu. En outre, en tant qu'officier instruit, attaché à son métier, il n'avait aucune ambition politique et personnelle. Il respectait strictement les règlements du corps des officiers, qui étaient très rigoureux et impliquaient une responsabilité morale complète. Peut-être ne pouvait-il pas, étant un étranger, voir la situation d'une

³⁹ Ž. Đorđević, *Čukur-česma 1862*, 265.

manière tout à fait objective, mais ses connaissances professionnelles basées sur des conceptions militaires françaises n'ont pas été mises en cause.⁴⁰

Après son retour en France, Mondain n'est pas rentré immédiatement dans ses fonctions militaires, mais il était encore, jusqu'au 1^{er} novembre 1865, à la disposition du ministre des Affaires étrangères Edouard Drouyn de Lhuys pour «lui laisser la faculté de consigner dans un travail de quelque étendue le résultat des observations qu'il a faites pendant ses deux séjours dans la Principauté». Tenant en compte «des témoignages flatteurs» qu'il a obtenus, pour sa conduite, de Drouyn de Lhuys, le maréchal Randon a proposé son avancement. Après qu'il ait rallié le 1^{er} Régiment du génie à Arras, Mondain est nommé au grade de colonel, le 12 août 1866. En septembre 1866 il est nommé directeur des Fortifications à Toulouse. Pendant la guerre franco-prussienne (1870-1871), il a été le chef d'Etat-major du génie au 3^e Corps de l'Armée du Rhin et a passé cinq mois en captivité. Il est mis à la retraite le 29 mai 1871 après 39 ans de service actif.

Dans la lettre adressée à Mondain au moment où il a été relevé de ses fonctions, le prince Michel confirme que l'activité de celui-ci a été efficace et utile pour la Serbie. En soulignant que ce fut un plaisir pour lui de coopérer avec Mondain et qu'il garderait un bon souvenir de son séjour dans la Principauté, le Prince rend hommage à l'ardeur et au dévouement que l'officier français avait manifestés durant tout son service. Proche ami d'Ilija Garachanine, il entretiendra jusqu'à la mort, en 1874, de ce Serbe qui fut un grand homme d'Etat, une correspondance suivie. Par reconnaissance pour les mérites faits à la Serbie en qualité de premier ministre de la Guerre, il a reçu, par le décret du 1^{er} janvier 1898, le titre honorifique de général de l'armée serbe.

Il décéda le 23 janvier 1900 à Paris, à l'âge de 89 ans.

⁴⁰ D. Vuksanović-Anić, *op. cit.*, p. 53, 58-59; Lj. Popović, M. Milićević, *op. cit.*, p. 38.